

ASSOCIATION l'Olivier	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
--	--	---



Projet Associatif 2025-2029

ASSOCIATION l'Olivier 	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

SOMMAIRE

I.	PREAMBULE	3
1.1	Les origines de la psychothérapie institutionnelle	3
1.2	L'apport de la psychothérapie institutionnelle à l'olivier :	4
1.3	Les défis actuels	4
II.	LA FRISE DE NOTRE HISTOIRE.....	5
III.	L'OLIVIER ET SES VALEURS.....	6
-	Respect entier - coopération	6
-	Congruence – Responsabilité	6
-	Engagement – Participation	6
-	Regard Positif – Concertation	6
-	Réflexivité – Formation	7
IV.	UNE MISE EN ŒUVRE PRATIQUE.....	7
4.1	un modèle associatif : coopération – participation - concertation	7
4.2	les attitudes des acteurs dans l'organisation :	7
	responsabilité - formation	7
4.3	la place de l'association.....	8
V.	LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET ASSOCIATIF POUR 2025 - 2029.....	9
5.1	autodétermination des personnes accompagnées	9
5.2	place des aidants : une ressource précieuse	10
5.3	place de la culture, de l'art et de l'expression corporelle.....	10
5.4	impact écologique des activités de l'association	11
VI.	CONCLUSION	11

	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

I. PREAMBULE

Le projet associatif de l’Olivier date de 2016. Ce premier projet a permis de graver dans le marbre les bases fondatrices de l’association lui donnant ainsi un cap. Et c’est ce cap qu’il nous faut garder. Pour autant, il est indispensable de l’actualiser au regard des nouveaux défis du XXIe siècle. Pour ce faire, et depuis sa création, l’Association l’Olivier applique les principes issus de la « psychothérapie institutionnelle ». Cette dernière se manifeste dans l’environnement des personnes accompagnées par la reconnaissance de l’importance de chaque personne quel que soit son titre, sa fonction ou son statut.

Dans cette révision du projet associatif, le présent document a pour objectif de décrire le passé (les fondamentaux incontestables) pour construire le présent (l’organisation) et tendre vers l’avenir (les axes stratégiques).

Cette révision, portée par le Conseil d’Administration de l’association, a mobilisé la COMAVAS¹, dont les membres ont travaillé seul et/ou en groupe sur différentes thématiques brassant ainsi administrateurs et professionnels.

1.1 LES ORIGINES DE LA PSYCHOTHÉRAPIE INSTITUTIONNELLE

La « psychothérapie institutionnelle² » abordée ci-dessous est extraite d’un travail réalisé par Michel Babaskeroff qui fut un membre très actif de l’association l’Olivier.

Il nous écrivait en septembre 2023 à l’occasion de l’anniversaire de l’association : « *Il m'a semblé que le 60ème anniversaire de l’Olivier était l’occasion de faire le point et surtout de voir quelle était l’actualité de la psychothérapie institutionnelle, de voir quelle inscription elle pouvait encore avoir dans notre Projet Associatif.* »

Il a réalisé un texte dont nous vous proposons la synthèse suivante : La psychothérapie institutionnelle, née dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, a émergé comme réponse aux crises dramatiques dans les hôpitaux psychiatriques, en particulier à l’hôpital de Saint Alban sur Limagnole (Lozère) en 1942. Dans ce contexte, la psychothérapie institutionnelle s'est développée comme un ensemble de méthodes visant à résister aux structures concentrationnaires et ségrégatives dans les institutions psychiatriques, et par extension dans tous types d'institutions. Elle met l'accent sur la restauration du sujet et la promotion de l'autonomie à travers des activités diverses et le croisement des points de vue complémentaires, établissant ainsi une structure horizontale plutôt que pyramidale.

¹ COMAVAS : COMmission AVenir ASsociatif

² Michelle Moreau Ricaud dans « Topiques » 2004 N°88 : « Une utopie à la croisée de la psychanalyse et de la psychiatrie : la psychothérapie institutionnelle »

	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

L'impulsion de la psychothérapie institutionnelle a été renforcée par la création de la Clinique de La Borde (Cour-Cheverny - Loir-et-Cher) en 1953 par Jean Oury³ et Félix Guattari, devenant un laboratoire dans lequel la psychothérapie institutionnelle était constamment réinventée et conceptualisée.

Cette approche s'est articulée autour de la nécessité de créer des espaces et des activités qui favorisent l'autonomie des individus. Pour Jean Oury « [...] les gens qui travaillent là, mais qui n'ont pas de statut officiel de moniteur ou d'infirmier, se trouvent pris, qu'ils le veuillent ou non, dans une relation avec le malade et la façon dont ils vont réagir peut avoir une importance d'ordre thérapeutique »⁴.

1.2 L'APPORT DE LA PSYCHOTHÉRAPIE INSTITUTIONNELLE À L'OLIVIER :

La psychothérapie institutionnelle à l'Olivier est pragmatique et non idéologique, encourageant une approche coopérative et interdisciplinaire. Dans son texte, Michel Babaskeroff nous dit « Nous affirmons dans notre projet (et dans les faits) que la personne accompagnée n'est pas que l'objet de nos soins attentifs, mais qu'elle est surtout le sujet d'une histoire à co-construire [...] Nous reconnaissons à tous ceux qui forment l'environnement social de la personne accompagnée le droit à jouer un rôle, à donner un avis, à être écoutée, quel que soit leur titre et leur statut. » et plus loin il ajoute « Nous avons organisé la gouvernance de notre association de telle sorte que, sans méconnaître la réalité de la hiérarchie, le maximum d'horizontalité soit effectif ».

La psychothérapie institutionnelle n'impose pas d'obligations politiques ou psychanalytiques. Elle est et doit rester un outil à la disposition de l'association pour garantir une place à chacun de ses acteurs (personnes accueillies – entourage – professionnels).

1.3 LES DÉFIS ACTUELS

Nos sociétés font face à des défis contemporains tels que des réformes successives, des pressions sur les institutions et l'évolution des références théoriques. Dans ce contexte, les principes clés à inscrire dans le Projet Associatif de l'Olivier comprennent la reconnaissance des personnes accompagnées comme des sujets principaux, la promotion de l'autodétermination au travers des activités, et l'importance d'une approche pluridisciplinaire et coopérative.

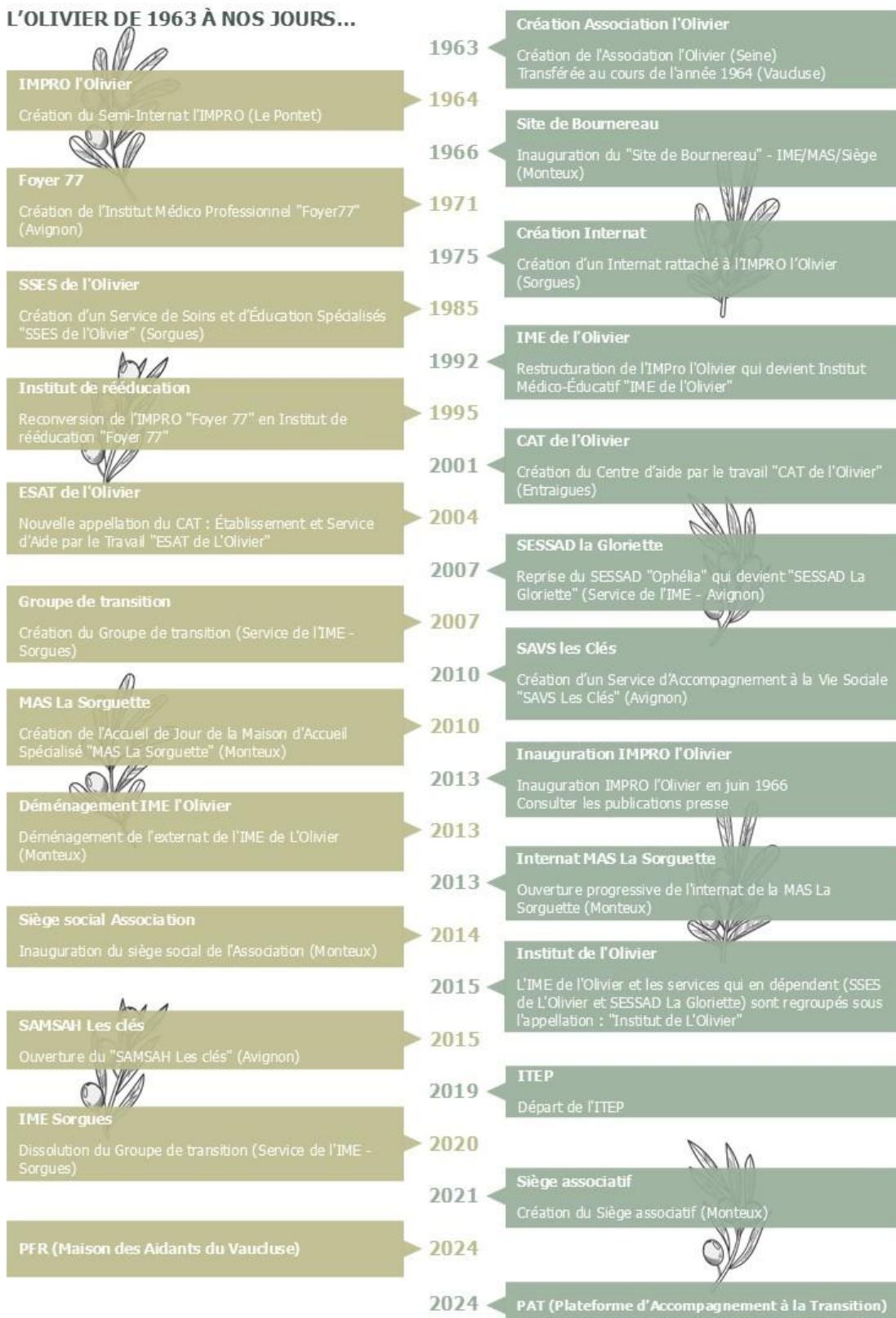
La notion de psychothérapie institutionnelle demeure pertinente à l'Olivier, mais elle doit s'adapter sans se dénaturer face aux nouveaux enjeux contemporains pour continuer à promouvoir la dignité, l'autonomie et la réhabilitation psychosociale des individus accompagnés.

³ Jean Oury, Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle, Payot, 1976, rééd. Au Champ social, 2001.

⁴ Dixit Michel Babaskeroff : propos de Jean Oury lors d'une conférence tenue à Poitiers en 1970.

	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

II. LA FRISE DE NOTRE HISTOIRE



	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

III. L'OLIVIER ET SES VALEURS

Les valeurs sont des principes éthiques qui guident l'action et qui encadrent les acteurs. L'Association l'Olivier souhaite les rendre vivantes en les associant à des outils de mise en œuvre. Ainsi, dans la suite de cet écrit, le choix a été fait de les énoncer sous forme de dyade⁵ : « valeur-outil ».

- **Respect entier - coopération**

Le « respect entier » relève avant tout du regard porté sur les personnes accompagnées et sur leur singularité. Il faut donc faire preuve de patience, d'empathie, de prise de recul pour trouver la juste distance dans les réponses apportées. Cette posture oblige une écoute permanente de l'autre qui assure à chaque acteur une voie. Pour y parvenir, les fondateurs de l'association ont fait le choix de développer la « coopération ». Cet état d'esprit fait de chacun, un acteur dans le fonctionnement et par là-même dans l'accompagnement.

- **Congruence – Responsabilité**

La congruence peut se définir comme la capacité à être en contact authentique avec ses propres sentiments, pensées et attitudes tout en suivant les pensées et les sentiments de l'autre⁶. La responsabilité implique d'assumer les conséquences de ses actes et de rester fidèle à ses valeurs et principes. Ce qui n'est possible qu'à travers une congruence sincère entre ce que nous ressentons, pensons et exprimons.

- **Engagement – Participation**

Notre fonctionnement et organisation génère une sollicitation et des attentes importantes quant à l'implication des acteurs. Dès lors, quand on s'implique... on s'expose et, de fait, on s'engage ! Il est difficile dans notre organisation de se fondre dans le collectif ou de se cacher derrière l'organisation. Au sein de l'association l'Olivier, la participation est l'une des idées-forces. La participation de toutes les parties prenantes ou acteurs (personnes accompagnées, entourage, professionnels, bénévoles...) se manifeste par la recherche d'une complémentarité maximale dans la réponse apportée aux besoins des personnes (observations, analyses, modalités d'actions, etc.). Plus concrètement, la participation prend la forme de groupes de travail, de commissions, de réunions institutionnelles et/ou thématiques...

- **Regard Positif – Concertation**

Le Regard Positif est une posture de respect de la personne confirmant ainsi sa valeur, sans jugement. Cette posture nous encourage à faire confiance à la personne accompagnée et à entendre sa capacité à gérer sa vie selon ses principes et son éthique propre. La personne accompagnée doit donc être considérée comme experte de son propre sujet.

⁵ Réunion de deux principes philosophiques qui se complètent réciproquement ou Couple de deux sujets, de deux éléments en interaction. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dyade/27071>

⁶ Carl Rogers

	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

La concertation ou la mise en commun des savoirs permet d'élaborer un parcours dont le sujet lui-même doit être un acteur incontournable. En prenant en compte ces concepts, l'association l'Olivier soutient les réflexions et les actions par la concertation.

- Réflexivité – Formation

La réflexivité est une approche qui consiste à analyser son propre travail à l'aide d'outils adaptés. Elle engage chaque acteur à se considérer lui-même comme objet d'observation. Pour cela, il est essentiel de s'appuyer sur des outils permettant de confronter les savoirs théoriques issus d'une démarche individuelle et/ou collective. Chaque intervenant a ensuite la responsabilité de partager ces connaissances avec ses pairs. L'association l'Olivier soutient donc toutes les actions de professionnalisation possible.

IV. UNE MISE EN ŒUVRE PRATIQUE

Les valeurs associatives exposées ci-dessus sont reprises et mises en œuvre par une structuration reposant sur trois piliers indispensables et incontournables, ainsi que sur une organisation singulière.

4.1 UN MODÈLE ASSOCIATIF : COOPÉRATION – PARTICIPATION – CONCERTATION

Afin de maintenir la cohérence des missions d'accompagnement au service des bénéficiaires, l'Association L'Olivier promeut : la coopération de tous, qu'elle soit transversale ou hiérarchique, la participation, qui est recherchée à l'échelle associative pour tous les acteurs, et enfin la concertation qui favorise une construction collective plutôt qu'une hiérarchisation excessive.

4.2 LES ATTITUDES DES ACTEURS DANS L'ORGANISATION :

RESPONSABILITÉ – FORMATION

Le fonctionnement associatif repose sur les attitudes et comportement individuel. Chaque acteur doit prendre conscience de sa responsabilité afin de se placer au cœur de ce modèle. Ces attitudes permettent aux personnes accompagnées de prendre, elles-mêmes, leur situation en charge et aux professionnels de faire des choix en adéquation avec les missions attendues.

Cette responsabilité engagée repose sur un travail continu et permanent de formation. La formation est à voir comme un travail sur soi d'amélioration des connaissances mais également de développement d'un libre arbitre.

	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

4.3 LA PLACE DE L'ASSOCIATION

L'Association l'Olivier se doit d'encourager la participation effective aux différentes instances et commissions associatives.

L'organisation de l'association relève d'une volonté politique de favoriser une participation active de chacun dans la mise en œuvre de ce projet coopératif. Elle trouve sa concrétisation à travers les commissions ou groupes de travail détaillés ci-dessous :

COMMISSIONS	OBJECTIFS
Commission Technique	La Commission Technique est composée du Bureau de l'association et du CODIR. Elle a pour objectif de coordonner les actions entre les instances associatives. Elle s'assure également de la conformité des actions engagées avec les attendus du projet associatif. Elle se réunit une fois tous les deux mois.
COMAVAS	La COM ission A venir S ociatif elle a pour rôle une réflexion qui peut être suivie de proposition au niveau du fonctionnement général de l'Association.
CODIR	Le CO mité DIR ection réunit les directions d'établissements et services pour assurer la coordination des besoins, des projets, et des actions. Il se réunit deux ou trois fois dans le mois.
Commission Éthique	La Commission a pour objectif d'éclairer les choix associatifs sur le plan de l'éthique. Elle se réunit en fonction du rythme établi par la Commission elle-même ou sur demande de la Commission Technique.
Commission Évènement	La Commission permet l'organisation d'évènements au sein de l'association. Elle se réunit en fonction du rythme établie par la Commission elle-même ou sur demande de la Commission Technique.
Commission RSO	La Commission R esponsabilité S ociétale et environnementale des O rganisations permet la promotion et l'objectivation de la prise en compte des enjeux environnementaux dans nos activités. Elle se réunit en fonction du rythme établie par la Commission elle-même ou sur demande de la Commission Technique.
Commission recrutement (Situationnelle)	La Commission recrutement a pour but de croiser les regards lors des recrutements de nouveaux professionnels. De composition différente à chaque commission, elle est toujours organisée au minimum d'un cadre et d'un professionnel. Elle se réunit en fonction des besoins recensés. Le recrutement ne relève donc pas du fait du prince mais d'une volonté collective assumée.

	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

Commission Qualité / Bientraitance	<p>La Commission favorise le déploiement de la démarche qualité et soutien les référents bientraitance au sein des établissements et services. Elle se réunit en fonction des besoins recensés.</p>
---	---

La liste des commissions citées ci-dessus n'est pas exhaustive, certaines sont statutaires, d'autres évoluent selon les besoins définis. La constitution, la composition et le suivi des commissions s'appuie sur le principe suivant :

**"À l'Olivier, les personnels seuls ne peuvent pas décider,
l'Association seule ne veut pas décider."⁷**

V. LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET ASSOCIATIF POUR 2025 - 2029

5.1 AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'autodétermination est « *la capacité d'une personne à décider de son destin ou de sa vie sans influences externes indues* », elle constitue à « *la pleine expression de l'empowerment, ou la reprise de pouvoir sur sa propre vie* »⁸.

Fidèle à sa culture associative, l'Olivier considère l'autodétermination des personnes accueillies comme une condition essentielle de l'accompagnement proposé au sein de ses établissements et services. Chaque individu est alors perçu comme une personne unique, avec ses propres besoins, intérêts, désirs et aspirations.

L'association met tout en œuvre pour favoriser l'expression de ces spécificités au quotidien. Elle encourage la prise de parole dans divers espaces, qu'ils soient formels ou informels, afin que chaque personne puisse exprimer pleinement ses choix et participer activement à la construction de son projet de vie.

En intégrant l'autodétermination au cœur de ses pratiques, l'association l'Olivier affirme son engagement pour une approche respectueuse, inclusive et centrée sur la personne.

⁷ Extrait du Projet Associatif 2016 Michel Babaskeroff

⁸ Pluss Michel (2016). Facteurs clefs destinés à favoriser l'autonomie et l'autodétermination des usagers. Pratiques en santé mentale, 62, 21-24. <https://doi.org/10.3917/psm.163.0021>

	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

5.2 PLACE DES AIDANTS : UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Les proches aidants, qu'ils s'agissent de membres de la famille, de l'entourage ou d'autres figures de soutien, jouent un rôle fondamental dans le dispositif d'accompagnement des personnes. Leur expertise, acquise dans la proximité quotidienne avec les aidés, constitue une ressource précieuse dans l'analyse des besoins et la mise en œuvre des réponses adaptées. Toutefois, une réflexion s'impose sur la place accordée. Cette place, tout comme le rôle, doit être pensée dans une logique d'équilibre entre :

- Le respect de l'autodétermination des personnes accompagnées, qui doivent rester au centre des décisions.
- La valorisation des contributions des proches aidants, en tant que partenaires dans le projet d'accompagnement.

Historiquement, le secteur a souvent privilégié une approche centrée sur les personnes accompagnées et les professionnels, reléguant parfois les proches aidants à un rôle secondaire.

En les intégrant dans une dynamique de coopération équilibrée, l'Olivier contribue à un accompagnement plus inclusif, respectueux et efficace.

5.3 PLACE DE LA CULTURE, DE L'ART ET DE L'EXPRESSION CORPORELLE

Dans le cadre de la psychothérapie institutionnelle, l'art et la culture occupent une place centrale. Jean Oury, l'un des fondateurs de ce courant, soulignait l'importance de l'art comme un territoire de création authentique, un espace où s'expriment les grands créateurs et où émergent des transformations profondes.

L'art devient alors bien plus qu'une activité, il devient un moyen d'expression, un outil de compréhension et une forme de médiation essentielle dans l'accompagnement des personnes.

L'association l'Olivier a toujours reconnu le rôle fondamental de l'art et de la culture dans l'accompagnement des personnes. Claude Ruffié-Antonioletti, vice-présidente de l'Association l'Olivier nous rappelle : « *La pratique artistique permet de faire émerger des individualités complexes là où le regard social ne voit que le handicap ou la maladie mentale.* ».

Dans les structures, de nombreuses activités sont développées autour de ces pratiques. Elles permettent un choix adapté aux besoins et aux aptitudes de chacun. Ces activités sont pensées comme des moments ancrés dans le présent, permettant à chacun de s'exprimer dans un cadre sécurisé et valorisant.

En s'appuyant sur l'art, la culture et l'expression corporelle, l'Olivier contribue à offrir aux personnes accompagnées des outils puissants pour explorer leur potentiel, se reconnecter à elles-mêmes et s'inscrire dans une dynamique sociale inclusive et créative.

	Projet Associatif 2025-2029	Diffusion : Professionnels - adhérents - partenaires 10/06/2025 V1.0
---	--	---

5.4 IMPACT ÉCOLOGIQUE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

L'éologie en France a parcouru un long chemin, récemment, en août 2021, la promulgation de la Loi « *Climat et résilience* » a marqué une étape décisive sur le plan sociétal. Issue partiellement de la « Convention citoyenne pour le climat », cette loi intègre l'éologie dans des secteurs essentiels tels que : l'éducation des enfants, la conception de l'urbanisme, la gestion des déplacements, les modes de consommation, etc.

L'instabilité climatique ainsi que les évolutions législatives renforcent la nécessité de prendre en compte l'impact écologique de nos activités.

Dans le cadre du présent projet associatif, il est important que les projets d'établissements et de services intègrent des démarches favorisant la « transition écologique ». Cela implique non seulement de minimiser l'impact environnemental, mais aussi de promouvoir des actions concrètes pour soutenir cette transition.

Des initiatives sont déjà en place mais ces premières actions ne constituent qu'un point de départ. L'association doit poursuivre dans cette voie et continuer à innover, sans attendre d'injonction extérieure.

VI. CONCLUSION

Ce nouveau projet associatif 2025 – 2029 n'est en rien révolutionnaire ! Il est le reflet d'une volonté politique de l'association l'Olivier d'ancrer ses actions et à travers elle celles des établissements et services qu'elle gère. Ce travail coopératif et participatif réalisé dans la concertation, au sein d'une COMAVAS dynamique et productive, a été soumis aux membres du Conseil d'administration de l'Association l'Olivier qui a émis un avis favorable pour un vote formel lors de l'Assemblée Générale du mois de juin 2025.